



Le 8 janvier 2025

Cher exposant,

Nous organisons cette année la **42 ème édition** de notre **Foire à la Brocante de Lancrel, le 1^{er} Mai 2025** dans la cour carré du quartier de Lancrel

Cette foire sera ouverte au public dès 7 heures, dans la Cour Charles Aveline (près du musée de la Dentelle), avec une entrée par la rue Jullien.

Pour des raisons de sécurité, les véhicules seront donc interdits dans l'enceinte de la brocante de **8 heures à 19 heures**.

Les tarifs 2025 des exposants sont les suivants :

- **Emplacements couverts de 3 X 3m + 1 table :**
 - 40 € pour les professionnels
 - 35 € pour les particuliers
- **Linéaires :**
 - 5 € le ml (minimum 2 m)

Les emplacements devront être laissés **propres** à la fin de la brocante.

La vente du muguet reste comme les années précédentes interdite sur les stands et dans l'enceinte de cette manifestation.



COUPON DE PARTICIPATION

A remplir et à retourner **avant le 28 février, accompagné du règlement** par chèque à l'ordre de « **Comité d'Animation de Lancrel** » c/o Ann NGUYEN, 17, ruelle aux Liards 61000 Alençon
(Seules les réservations adressées par courrier+ accompagnées du règlement sont prises en considération).

NOM : **Tél : 0**.....

Adresse :

E-mail :

N° d'immatriculation au registre du commerce :

(Antiquaires et les brocanteurs)

N° et nature de la pièce d'identité :

(Particuliers)

Date et Signature :

RAPPEL : la réglementation prévoit que les articles proposés à la vente par les particuliers doivent être des objets usagés, non acquis pour la revente.

jeudi 1^{er} mai 2025

BROCANTE DE L'ANGREL

Alençon

